



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

Conférence nationale Rythmes scolaires 19/11/2014

Intervention de la délégation Bouches du Rhône

Bonjour, je m'appelle Sandra et je suis enseignante à Arles. Je suis syndiquée au SNUDI FO 13.

Je représente la délégation des Bouches du Rhône qui est composée de 10 enseignants, syndiqués à FO et non syndiqués, désignés parmi les enseignants réunis lors des RIS organisées par le SNUDI FO ou après discussions avec les enseignants d'une même école.

Nous avons informé les autres collègues de nos écoles et les organisations syndicales départementales de l'initiative de cette conférence nationale et de l'audience auprès de la ministre de l'Education nationale. Nous n'avons malheureusement pas eu de réponse des autres organisations syndicales mais nous saluons la présence dans cette salle de militants enseignants et territoriaux de la CGT.

Des motions présentées lors des RIS du SNUDI FO, appelant au soutien de cette conférence, ont d'ores et déjà été signées par une centaine de collègues sur les 7 réunions qui se sont déjà tenues.

Dans notre département, depuis la rentrée scolaire, nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

De tout le département, les témoignages des directeurs, des collègues, des parents font état de la nocivité de cette réforme :

- Des activités périscolaires inexistantes ou inadaptées ici... là des activités qui deviennent payantes, se bornant à de la garderie ou de la sieste en maternelle comme à La Ciotat, d'où la colère justifiée des parents.
- Des locaux réquisitionnés, à l'insu des personnels RASED ou psychologues qui les utilisaient jusqu'à présent.
- Nos salles de classes occupées pour les TAP, contre l'avis du conseil des maîtres mais imposé par les Mairies qui sont propriétaires des locaux.
- Notre matériel pédagogique utilisé par les animateurs, par défaut, faute de budget alloués par les Mairies.
- Une disparition des contrats éducatifs locaux qui existaient dans certaines écoles pour économiser et financer la mise en place des activités périscolaires, notamment sur Arles.
- Une confusion, une perte de repère de nos élèves lors de l'alternance des temps scolaires et périscolaires.
- Le projet d'école réclamé par des référents mairie et une demande de pouvoir intégrer les activités périscolaires dans le livret de compétences des élèves !
- Des problèmes de taux d'encadrement, de sécurité sur le temps périscolaire avec des animateurs pas tous diplômés BAFA, dont certains ne sont pas majeurs et qui changent d'une semaine à l'autre car les contrats sont précaires et les conditions de travail trop pénibles.
- Des pressions sur les enseignants et les ATSEM pour leur transférer la responsabilité des enfants "oubliés" à l'heure de la fin des cours ou de la cantine, alors qu'ils ne sont plus en service, mais à qui leur conscience professionnelle interdit d'abandonner ces enfants devant le portail de l'école.
- Des ATSEM qui sont réquisitionnés sans leur accord pour faire des animations et qui ne sont plus disponibles sur les temps de classe, notamment le mercredi AM ; leur emploi du temps bouleversé sans concertation. Elles demandent à pouvoir faire avant tout leur métier d'assistance auprès des enseignants (rangement, classement, ménage, surveillance...).
- Des pressions sur les directeurs à qui la Mairie leur impose de signer des conventions à Marseille ou de les transformer, comme à Aix, en "référents" de la réforme au travers d'une fiche de poste et en "évaluateur" des activités périscolaires. Des directeurs, épuisés par ces nouvelles demandes institutionnelles, menacent ou ont déjà quitté leur fonction.

- Un poids financier supplémentaire pour des enseignants qui doivent financer le déplacement du mercredi supplémentaire ou des frais de garde d'enfant en bas-âge, pour un salaire qui n'évolue pas avec le gel du point d'indice et qui baissera encore en janvier avec l'augmentation de la retenue pour pension.
- Une attaque contre notre statut, notamment pour les titulaires remplaçants dont le décret permet une annualisation de leur temps de travail et des services hebdomadaires qui peuvent aller jusqu'à 27 heures d'enseignement avec aucune garantie à ce jour de l'Inspection académique du 13 quant à la récupération possible de ces heures supplémentaires.
- Une fatigue des élèves à partir du jeudi et le lundi matin.
- Une fatigue et un stress des enseignants en conséquence de la journée supplémentaire, des horaires imposées des animations pédagogiques les mercredis et vendredis AM ou en soirée qui posent des problèmes de compatibilité avec la vie familiale et personnelle, mais aussi de la confrontation face à la colère et la détresse des parents.

Une orthophoniste de Marseille qui soigne des enseignants témoigne aussi du mal être de notre profession. Avec cette réforme, combinée à l'augmentation du nombre d'élèves dans nos classes, au manque de maître spécialisé pour prendre en charge des élèves atteints de lourds handicaps de plus en plus intégrés par défaut dans des classes banales et la pénurie accrue des remplaçants, cette orthophoniste n'a jamais constaté autant de situation de maîtres épuisés, "en détresse" qui ne savent même pas s'ils arriveront à finir l'année scolaire !

La liste des méfaits de la réforme dans notre département est malheureusement encore longue...

Nous avons déjà consigné toutes ces remontées dans un "livre noir" que nous souhaiterions remettre au ministre de l'Education nationale lors de l'audience de ce soir.

Il est clair pour nous que cette réforme n'a jamais eu pour objectif de permettre aux élèves d'accéder à des activités culturelles, sportives et artistiques de qualité, ni la réussite des élèves.

Pire, le soi-disant bénéfice attendu de cette demi-journée supplémentaire est vite perdu face aux nombreux problèmes de discipline et d'organisation que doivent gérer les enseignants avec les élèves et les directeurs avec les parents d'élèves dès le lundi matin.

Nous estimons que le responsable de tout ce chaos c'est le gouvernement et les différents ministres de l'Education nationale qui se sont succédé en moins d'un an !

C'est d'ailleurs pour cette raison que le SNUDI FO des Bouches du Rhône avec le syndicat des territoriaux FO ont appelé à la grève le 24 septembre à Marseille et à la manifestation devant la Préfecture, alors qu'au contraire, tous les autres syndicats départementaux d'enseignants et de territoriaux avec des fédérations de parents d'élèves défilaient sous les fenêtres de la mairie marseillaise pour réclamer à Gaudin une meilleure application de la réforme en imposant la mise en place des activités peri-scolaires, dans l'intérêt, soit disant des élèves !

Et maintenant, que faire ?

Nous attendons de cette conférence qu'un message fort parte auprès de nos collègues, des organisations syndicales et du Gouvernement.

- Auprès des collègues : qu'il faudra malheureusement encore se préparer à la mobilisation contre l'omerta organisée par le gouvernement et des syndicats "bienveillants" sur le dossier des rythmes scolaires. Non, le dossier des rythmes scolaires n'est pas clos ! Nous subissons cette réforme, comme les parents et nos élèves. Ce n'est plus possible de laisser faire sans rien faire le démantèlement de notre école de la République dans ces principes de laïcité, d'égalité et de gratuité.

- Auprès des autres organisations syndicales : à l'image du communiqué commun signé le 17 octobre par les fédérations nationales des personnels enseignants et territoriaux CGT, FO et SUD, il faudra rendre public les résultats de cette conférence et proposer une plate forme commune qui reprennent les revendications urgentes de suspension immédiate de la réforme et d'abrogation des décrets Peillon/Hamon.

- Auprès de notre ministre : il faudra lui dire clairement ce soir que NON Madame Vallaud Belkacem, cette réforme n'est pas favorable aux personnels, aux élèves et à leurs parents !

Non Madame la Ministre, arrêtez de nous mentir : cela ne se passe pas bien dans ce pays !

Cette réforme n'est pas bonne, on n'en veut pas !